

Procès-verbal du Conseil d'administration d'improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion régulière par voie d'Internet du 27 juillet 2020

Présences :

Michel M. Albert, présidence
Cloé Allard, vice-présidence exécutive
Isabelle Godin, vice-présidence interne
Vincent Cormier, représentant des officiels
Frédéric Guitard, représentant des entraîneurs
Chloé Maude LeBreton, représentante Jeunesse
Isabel Goguen, direction générale

Absences :

Aucune absence

1) Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 19h29.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

Le représentant des entraîneurs propose Isabelle Godin comme secrétaire d'assemblée, appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La vice-présidence interne propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par le représentant des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

5) Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 14 juin 2020

La vice-présidence exécutive propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2020 tel que présenté. Appuyé par le représentant des entraîneurs. Abstention de la représentante Jeunesse. Adopté à l'unanimité.

6) Affaires découlant du procès-verbal

Les travaux du comité ad hoc de la révision de la loi électorale n'ont pu être exécutés tels que promis lors de la rencontre du 14 juin 2020 dû à des problèmes techniques qui ont interrompu le processus. La situation sera bientôt rétablie permettant au comité ad hoc d'effectuer son travail de révision.

7) Demandes de financement

- a) Rassemblement interprovincial d'improvisation (Patrimoine Canada) : Nous avons reçu 58 000,00 \$ pour la réalisation de ce projet qui comprend une tournée d'ateliers pour jeunes et adultes dans les provinces de l'Atlantique hors Nouveau-Brunswick pour stimuler leur développement. Potentiel de travailler avec le CJPNE pour rejoindre la jeunesse de la Nouvelle-Écosse puisque les écoles n'acceptent pas des personnes hors école. On n'a pas énormément de contacts établis avec les deux autres provinces, mais on évalue comment on pourra livrer les ateliers pour couvrir le plus de participants possibles tout en suivant les différentes consignes de Santé publique qui varient d'une province à l'autre.

La deuxième partie de la demande de fonds est un colloque durant lequel des participants des quatre provinces de l'Atlantique se rencontreraient le temps d'une fin de semaine. Les jeunes et leurs accompagnateurs auraient l'occasion de participer aux ateliers et permettraient aux participants de toucher à différents styles de jeu qui s'éloignent de l'impro-match classique (impro-théâtre entre autres) pour qu'ils vivent des expériences différentes leur permettant d'exporter ces formats dans leurs régions respectives.

- b) Projet de spectacles professionnels d'improvisation (Fonds d'initiative stratégique) : On a eu les fonds pour ce projet, un montant total de 14 000,00 \$. Cette initiative est en appui à notre lutte pour prouver que l'improvisation est une forme de théâtre. En janvier, février et mars, on présentera trois spectacles d'impro-théâtre dans lesquels figureront des comédiens professionnels dans de vraies salles de spectacle. Ces fonds couvrent aussi une tournée de quatre ateliers destinés à des improvisateurs d'expérience ciblant les régions ayant des ligues civiles et qui seraient livrés en hiver 2021. Enfin, une dernière partie couvre la professionnalisation du tournoi adulte le « Zèbre d'Or » ce qui assure le financement de sa tenue en 2021.

Puisque cette demande ne couvre pas beaucoup de salaire de coordination, on nous avait proposé d'approcher le ministère de l'éducation postsecondaire, formation et travail pour plus de fonds, mais leurs programmes ne nous permettent pas de soutenir un employé existant. Ils vont tout de même réviser notre dossier attentivement pour tenter de nous pointer vers d'autres directions.

- c) PassepArts : On avait initialement prévu de soumettre un document aux écoles pour qu'ils aient quelques exemples de demandes toutes faites afin d'accélérer le processus de demande de fonds aux PassepArts. En ce moment, on considère ne pas approcher les écoles durant l'année scolaire 2020-2021 puisque nous avons plusieurs projets majeurs qui tombent tous en

même temps pour ne pas surcharger la direction générale avec ce travail supplémentaire. Si une école nous approche, on jugera cas par cas pour accepter ou non la demande.

La vice-présidence interne propose qu'Improvisation N.-B. ne fasse pas la promotion de son offre d'ateliers PassepArts lors de l'année scolaire 2020-2021, mais ne refusera pas des écoles qui l'approcheront pour ce genre de projet. Appuyé par le représentant des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

- d) Autres : On attend toujours des nouvelles pour la demande de financement pour la tournée d'appui aux entraîneurs. On continue à voir les différentes avenues disponibles pour nous assurer de conserver notre ressource humaine tout en offrant un projet à nos membres.

La présidence souligne que le Comité exécutif se penchera sur l'échéancier de 2021 pour assurer que l'on peut livrer la marchandise, incluant non seulement ces projets mais aussi ceux de 2020 qui ont été remis à cause de la COVID-19, dans le temps prévu.

8) Rapport du comité de viabilité du Zèbre d'Or

Grâce aux fonds du FIS, le Zèbre d'Or sera financé en 2021, mais il reste que nos problèmes persisteront annuellement si on ne peut financer par une source extérieure. D'ailleurs, le FIS a déjà indiqué à la direction générale qu'après avoir financé ce tournoi à deux reprises, si on insère le Zèbre dans une demande future, ce serait au détriment de ladite demande puisqu'ils préfèrent financer des initiatives différentes. La vice-présidence exécutive présente les recommandations du comité de viabilité du Zèbre d'Or (en annexe). Le Conseil d'Administration est particulièrement intéressé à la recommandation que le Zèbre s'allie à d'autres ligues et « se promène », autant pour sauver les coûts importants des locations de salle à Moncton que pour démocratiser le tournoi envers nos membres à travers la province.

La présidence propose que le CA accuse réception du rapport du comité de viabilité du Zèbre d'Or. Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

9) Bourse Impro NB

Puisqu'on n'avait pas de moyens d'accumuler des fonds pour l'année prochaine et puisque les potentiels récipiendaires n'auraient eu que quelques mois pour prouver qu'ils mériteraient d'être sélectionnés, il semble plus simple de repousser le don de la Bourse ImproNB à l'année 2021.

La présidence propose que, dû aux circonstances entourant la COVID-19, la Bourse ImproNB ne soit pas remise lors de l'année universitaire 2020-2021 et plutôt remise à l'année suivante. Appuyé par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

10) Match des Ancien.ne.s

Une discussion a eu lieu entre la présidence et le responsable du Service à la vie étudiante et socioculturelle de l'Université de Moncton qui a confirmé que les Rendez-vous de l'alUMni n'auront pas lieu à l'automne 2020. Ce qui signifie que le Match des Ancien.ne.s de la LICUM n'aura pas lieu non plus.

11) Temple de la Renommée

Il nous reste encore une intronisation à faire en 2020, soit le membre toujours actif, et normalement la présentation aurait eu lieu lors d'un événement rassemblant plusieurs de nos membres tels qu'un des tournois secondaires. Puisque le Match des Ancien.ne.s n'aura pas lieu, et qu'on est incertain quant à la tenue du Match pour la Prévention, le CA se questionne sur la meilleure façon de présenter ces nouvelles intronisations. Parmi les options discutées, l'idée de procéder à une 2^e intronisation en ligne à l'automne 2020 est abordée, repousser celle-ci à 2021 dans l'espoir de pouvoir procéder durant un événement en personne et avoir deux autres intronisations durant cette même année ou encore repousser l'intronisation restante de 2020 à 2021 et que le comité de sélection ne choisisse qu'une seule personne supplémentaire durant cette même année en priorisant un membre non actif puisque la personne qu'on repousse est encore active dans nos réseaux.

La présidence propose que l'intronisation qui reste à annoncer en 2020 soit repoussée à 2021 et que le comité ne sélectionne donc qu'une seule autre personne à être intronisée durant cette année. Appuyé par le représentant des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

12) Formation des officiel.le.s

La formation des officiel.le.s a normalement lieu à l'automne, le CA doit donc décider si la formation aura lieu et, si on ne l'offre pas, comment on offre l'opportunité à de nouveaux membres de s'ajouter à l'équipe d'officiels accrédités. Il y a la possibilité d'offrir la formation en ligne ou conserver le statut existant de nos membres pour une année supplémentaire ou même faire les deux. Si on a beaucoup d'intérêt, il pourrait même être possible de tenir une formation à plus d'une date.

Le représentant des officiels propose que la formation des officiel.le.s 2020 soit rendue par voie d'Internet à l'automne. Appuyé par la représentante Jeunesse. Adopté à l'unanimité.

13) Varia

Aucun point varia.

14) Prochaine rencontre du CA

Notre prochaine rencontre aura lieu le lundi 7 septembre 2020 à 19h.

15) Clôture de la réunion

Le représentant des entraîneurs propose la clôture de la réunion à 21h09.

ANNEXE 1 – Rapport du comité de viabilité du Zèbre d’Or

Membres du Conseil d’Administration,

Suite aux rencontres et recherches du Comité de Viabilité du Zèbre D’or ainsi (Cloé Allard, Michel Albert, Isabel Goguen, Annik Landry), les recommandations suivantes vous sont présentées :

Dans le cas où aucun financement n’est disponible pour assurer l’organisation de l’évènement et la location d’une salle de spectacle, l’évènement n’est tout simplement pas viable. Suite à avoir consulté les membres d’Improvisation Nouveau-Brunswick, le calibre de la salle (éclairage professionnel, qualité du son, possibilité d’un bar) est important, et il serait peut-être difficile de « vendre » le Zèbre s’il était tenu dans une salle de moindre qualité.

Dans le cas où du financement est disponible mais ne couvre pas les dépenses en entier, il serait possible d’aller de l’avant avec le tournoi avec les modifications ci-dessous si elles permettent de combler le déficit financier :

1. Tenir le tournoi sans prix (plus utile, artistique, etc.).
Consulter avec une ligue de la province pour présenter le Zèbre ailleurs. Les ligues sont habituellement déjà en association avec une salle, ce qui pourrait réduire les coûts de location.
2. Ceci pourrait également contribuer à la notion que le Zèbre est en expansion, qui en soit rendrait potentiellement le projet éligible à d’autre financement.
3. Permettre aux autres provinces de s’inscrire au tournoi avec un échéancier modifié. Par exemple, la date de clôture pour les équipes du Nouveau-Brunswick serait établie, si suite à celle-ci il y a encore de la place pour d’autres équipes, les inscriptions seraient ouvertes aux autres provinces des Maritimes, même situation, les inscriptions pourraient ensuite être ouvertes aux reste du Canada.
4. Augmenter le prix d’inscription et modifier les inscriptions pour qu’elles soient par équipe et non par joueur (encore une fois, seulement si ceci permet de combler le déficit financier; nous avons conclu que le prix d’inscription ne fait pas la plus grande différence dans le budget).

Dans le cas où du financement est disponible et couvre toutes les dépenses en lien avec l’organisation et le déroulement du Zèbre D’Or, le Conseil d’Administration peut procéder comme bon leur semble.

Cloé Allard, Vice-présidence exécutive
22 juillet 2020